Un triste accident dont on a peu d'exem-ples a eu lieu pendant la nuit du jeudi au vendredi dans l'établissement de la Condi-tion publique, rue du Château, le cheval appartenant à l'entrepreneur du transport, matières soumises au conditionnement été trouvé grillé dans l'écurie, sans qu'il y ait eu à l'extérieur la moindre apparen-ce d'incendie. Par une circonstance bier fàcheuse pour le malheureux entrepreneur son cheval se trouvait dans une écurie qui est séparée des bâtiments assurés comme formant propriété de la ville. Il n'y a donc aucun recours à exercer contre les compagnies d'assurances. On nous assure qu'il est questiou d'indemniser de sa perte, le propriétaire de l'animal.

Ce matin, une femme qui semblai! faire un choix à la boutique d'un étalagiste, sur la place de la mairie, a été arrêtée pour voi d'un coupon d'étoffe.

Un généreux anonyme veut bien pren-dre la peine de nous renvoyer, avec prière de le corriger, un article de quelques lignes qui a paru dans la chronique locale de notre dernier numéro.

notre dernier numéro.

Il parait qu'à propos de l'accident qui a eu lieu il y a quelques jours, au canal, près du Quai du Commerce, nous aurions osé imprimer qu'il y a « nécessité d'établir des gardes-fous. »

Ce n'est là qu'une faute d'inattention de la part de l'ouvrier compositeur, et pour quiconque sait avec quelle précipitation on fit les épreuves d'un journal, il n'y a nas là un cas pendable. pas là un cas pendable.

Mais une autre faute, une faute impar-

donnable, termine dignement l'article.

Le compositeur nous fait dire que « l'administration municipale s'emparera de

cette question. >
Et le manuscrit dit cependant bien « s'occupera de cette question. » Voilà où est la faute! — Il fallait relire avec plus d'attention. — Nous sommes forcé de faire ici amende honorable. Que notre terrible anonyme veuille bien nous permettre de gence. Nous nous efforcerons de la mériter dès aujourd'hui en lui donnant le conseil de renoncerlà l'emploi des lettres anonymes, triste ressource, qui dénote fort peu de courage, pour ne pas dire plus; nous l'en gageons sérieusement à se présenter au bureau du Journal de Roubaix, si mieux il n'aime recevoir dans notre prochain nuune invitation plus explicite.

Nous ne pouvions, on en conviendra. refuser satisfaction à un brave anonyme; nous avons essayé de nous justifier.

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de Physique

Mercredi 11 janvier, à 8 h. du soir

Lumière de l'arc voltaïque; transport de l'arc voltaïque ; influence de la substance des électrodes ; échauffement inégal des ; influence du nombre de ples sur la longueur de l'arc; magnétisme sur l'arc voltaïque. l'arc; action du

COURS DE LA BOURSE.

Cours de cléture le 6 le 7 hausse baisse 3 % ancien . . 66.80 66.90 > 10 > 4 1/2 aucompt. 94.80 95.00 , 20

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 3 au 6 janvier 1865 Du 3 Janvier, Angélique Dujardin, 87 ans, ménagère, veuve d'Etienne Leblanc, à l'hospice. — Charles Vanmarck, céliba-taire, 26 ans, sellier, au Fontency. — Gustave Dugoulet, 14 ans, au Chemin

Vert.

Du 4, Louis Baguet, 28 ans, célibataire charpentier, à l'hooltal.

Du 8, François Rombaut, 61 ans, épouse de Julie Lejeune, journalier, rue de croix.

— Charles Vandeputte, 39 ans, époux de Julie Degrandsart, fileur, au Cul du Four.

— Pierre Huyghe, époux de Thérèse Bauw 56 ans, tisserand, à l'hôpital.

Du 6. — Louise-Sophie Ségard, 42 ans, ménagère, épouse de Célestur-Vavier.

ménagère, épouse de Célestin-Xavier-Joseph Lambrey, au fort Mullier. — Jo-sephe-Silvie Peney, 30 ans, bonlangère, épouse d'Henri-Victor Schérpeerd, rue de

Plus il est décédé 8 garçons et 10 filles au-dessous de 10 ans

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

On assure que dans la séance tenue par On assure que dans la séance tenue par le Conseil des mi-nistres, et à laquelle assistait l'Impéra-trice, il n'a été abordé aucune affaire spé-ciale. L'intention de l'Empereur serait, dit-on, de convoquer deux fois par mois le Conseil privé avec le prince Napoléon pour président, et de lui soumettre les di-verses questions politiques et économiverses questions politiques et économiques. Nous croyons pouvoir dire que c'est a tort qu'un journal a fait figurer parmi elles, l'étude d'un projet de décret sur l'instruction obligatoire.

Le Conseil privé se réunira encore demain sous la présidence du prince Napo-léon. Il s'occupera, assure-t-on, du projet d'extension des franchises communales et

partementales. Le bruit court que les deux sièges vacants au Conseil privé vont être conférés l'un à Mgr Darboy, archevêque de Paris; l'autre à M. Dupin, sénateur, procureur-général à la Cour de cassation.

La Patrie croit pouvoir affirmer que, depuis quelques jours déjà, la Banque de France a adressé à l'Empereur, par l'in-termédiaire du ministre des finances, une pétition prenant l'initiative d'une enquête générale sur les causes si multiples des crises commerciales, industrielles et mo-

Elle demande que cette enquête, ment comprise, impartialement dirigée, vienne dissiper les doutes et les préjugés qui troublent la marche des affaires, et que portant sur toutes les institutions de crédit et de spéculation qu'il importe d'étudier, elle puisse manifester la vérité tout

D'après un bruit que rien ne confirme encore, les Chambres seraient convoquées pour le 13 février prochain.

Le maréchal Mac-Mahon qui devait retourner cette semaine à Alger, prolonge jusqu'à la fin du mois son séjour en France.

Le Journal des Débats se hasarde à démentir le fait d'une récente réunion des députés de l'opposition chez M. Thiers. La feuille orléaniste prétend être crue sur parole; elle a perdu, depuis longtemps, le droit d'y compter.

A cette question: Y a-t-il une religion vraie? Le Monde répond ainsi: « Un prince indien, après avoir visité les principales parties de l'Europe, consulté sur ce qu'il pensait des diverses religions de l'Europe, répondit qu'il avait vu une religion à Rome, mais qu'ailleurs, il n'avait vu que des opinions religieuses. »

L'Opinion Nationale, cite une nouvelle singulière qui tient, en éveil la haule région du monde anglais. Elle commence à circuler dans le public, qui n'en parle que timidement et avec respect. Un article de journal, destiné, croit-on, a préparer l'o-pinion, a donné l'éveil à cette rumeur. Il y a des gens à Londres qui, chaque matin, lisent les journaux dans l'idée d'y trouver l'annonce officielle de ce bruit qui ne peut tarder, pensent-ils, d'être confirmé à Windsor-Castle ou à Buckingham-Palace! En effet, comme disait le journal anglais, pourquoi ne laisserait-on pas à la souveraine la liberté d'apporter des adoucisse ments à son veuvage, comme nous en lais-sons la liberté sans obstacle et sans obser-vation à toutes les autres femmes ? L'amirauté anglaise a publié l'ordre, à

L'amradie angiaise à public l'oraie, a tous les navires de guerre passant en vue d'Osborne pour se rendre à Spithead, quand la reine est à sa résidence de l'îte de Wight, de tirer les saluts usuels, qui avaient été interrompus depuis la mort du prince Albert.

On dit que le chapeau et l'épée bénits cette année par le Pape, comme de coutume, avant la messe de Noël, seront envoyés à l'empereur du Mexique. Le Pape a, dit-on, l'intention d'envoyer la rose d'or à l'impératrice Charlotte au mois de

Ce cadeau, qui est adressé tous les ans à une princesse catholique, fut envoyé il y a quelques années à l'Impératrice Eugé-nie.

Il est question de nouveau d'un projet de réorganisation des administrations centrales en vue d'uniformiser la position et les conditions d'avancement des employés de ces administrations. Cette réorganisa-tion serait prochainement soumise à l'exa-men du Conseil d'Etat.

On annonce pour le mois prochain la publication du premier volume de l'Histoire de Césa?

Une lettre de Varsovie fait connaître le départ pour l'Europe méridionale des reli-gieux et des religieuses expulsés des couvents polonais. Le gouvernement russe leur a remis en même temps ques des pas-seports spéciaux, à chacun 25 roubles (100 francs) pour les frais de voyage. Un certain nombre de ces personnes viennent, dit-on, en France.

Les pièces de l'affaire des bandits italiens, condamnés à mort par les tribunaux militaires à Rome, pour assassinat sui deux gendarmes français, viennent d'arri-ver au greffe de la Cour de cassation.

Le premier grand bal des Tuileries aura ieu mercredi prochain.

M. Paya ancien journaliste et ancien commissaire extraordinaire à Toulouse, vient de mourir à Nice.

On prépare de grandes fêtes dans les ministères, dans les ambassades et chez les notabilités du monde aristocratique.

On annonce positivement pour lundi la ise en vente, à la librairie catholique nise en vente, à la librairie catholique lartin-Beaupre, rue Monsieur-le-Prince 21, du pamphlet Cassons les vitres I qui excite d'avance une si vive émotion dans le monde politique et religieux. Il y a, en esset, des verités très cruelles, dites aux uns et aux autres, dans ce livre écrit comme on n'ose plus écrire, à la manière de Rabelais et de Champfort.L'auteur, bien que s'attachant surtout à la question italienne et romaine, touche en passant aux problémes contemporains, aux influences individualités du jour. C'est un pamphlet

pour tout dire.

Un littérateur anglais M. Breagh doit faire prochainement une lecture publique au camp d'Aldershot en présence du général qui, commande le camp. Le sujet choisi par l'orateur est « la vie de Napoléon III. »

De violentes bourrasques de vent d'ouest ont passé cette nuit sur Paris. Elles ont renversé sur les boulevards du centre plusieurs boutiques de marchands d'êtrennes construites en voltiges et en toile. Lundi prochain toutes les barraques auront disparu des voies publiques.

Durant les jours de froid vif que nous venons de traverser nos braves soidats de

venons de traverser, nos braves soidats de la garnison de Paris, ont partagé deux fois chaque jonr leur modeste ordinaire avec les malheureux.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS

Nous lisons dans l'Impartial de Valen-

ciennes: Un accident épouvantable est arrivé mardi après midi dans la fosse Sainte-Ca-therine à Dour (Belgique). Le grisou a fait

explosion.

Des renseignements précis nous manquent, mais d'après ce qu'on nous apprend, tout le trait, c'est-à-dire la brigade de travailleurs, qu'une lettre évalue à près de cinquante mineurs, a trouvé la mort; quatre seuls ont pu échapper comme par

On nous assure de plus que le directeur du fond venait de descendre lorsque l'explosion a eu lieu.

La détonation a été tellement forte qu'elle a été entendue à Boussu et qu'on a cru pour un moment à un tremblement de terre.

— La nourrice de l'Empereur Napoléon III, Mme Bure, vient de mourir à l'âge de

quatre-vingt-quatre ans.
Son fils, M..Bure, frère de lait de l'Empereur, est attaché à la maison impériale à titre de trésorier général de la cou-

— M. Hanicle, curé de Saint-Séverin, qui a été victime d'une tentative d'assas-sinat de la part de la veuve D..., est toujours très souffrant de la contusion qu'une des balles lui a faite au bas des reins. De-

puis quelque temps il n'est plus alité, mais il garde toujours la chambre. D'après un bruit répandu au Palais, les mèdecins auraient constaté l'état de folie de la femme qui a tenté d'assassiner le curé de Saint-Séverin.

- Hier matin, vers dix-heures et de-mie, la rue du Mail était mise en émoi par les cris : « Au voleur! au voleur! » pousses par un employé de commerce qui s'é-tait aperçu qu'un individu, après l'avoir bousculé pour passer, venait de lui enle-ver son portefeuille contenant 20,000 fr. environ. Le voleur poursuivi se sauvait dans la direction de la place des Petit-Pè-res; mais l'éveil était donné, on loi barra le passage, on l'arrêta, et on le conduisit devant le commissaire de police du quar-tier Montmartre. On a trouvé sur lui un porte-monnaie

rempli de valeurs qui provensient sans doute d'un autre vol. Il ne parle que l'an-glais, et sur les questions qui lui ont été adressées. Il a répondu se nommer Thomas S.... C'est sans doute un de ces habiles pick-pockets comme il en vient tous les jours de Londres. La justice imforme.

- On lit dans la Revue et Gazette mu-sicale:

« Les répétitions de l'Africaine ont lieu deux fois par jour, le matin et le soir, l'une pour la musique et l'autre pour la mise en scène ; elles se font maintenant au théâtre pour les trois premiers actes, et avant huit jours il en sera de même des derniers. Vers le 15 janvier, les répétitions commenceront avec l'orchestre.

commenceront avec l'orchestre.

« Les décorateurs, de leur côté, ne mettent pas moins d'activité dans leur travail, et l'on peut dire que M. Perrin se mulliplie pour l'époque où l'œuvre de Meyerbeer doit faire son apparition ne soit pas dépassée. »

pas dépassée. »

— On lit dans le *Progrés*, de Lyon:
Un jeune homme de 20 ans, commis
dans une maison de commerce, et appartenant à une bonne familie, pariait, dans
une jouse réunion, de boire un litre
d'eau-de-vie; ce défi stupide fut relevé
par ces camarades, exités outre mesure
par de copieuses libations. Le jeune
homme se mit alors en mesure de tenir sa
gageure; mais il avait à peine bu deux
verres qu'il tomba sur le parquet, en proie
à d'horribles convulsions. Un médecin,
appelé en toule hâte, prodigua à ce malappelé en toute hâte, prodigua à ce mal-heureux tous les secours de son art, mais inutilement. Le sieur X... succomba quel-ques heures plus tard, victime de sa fatale

imprudence. > Une tentative d'assassinat, dont le motif paralt encore peu éclairci, a été commise le 1er janvier dans le quartier

Le Droit nous fournit les détails sui-

Un fait extrêmement rare dans les annales judiciaires: c'est un assassinat commis le 1er janvier. Il s'est présenté dans les circonstances suivastes: Entre les nommés Eugène Séjournaud,

agé de trente-cinq ans, ouvrier ciseleur, demeurant rue de la Douane, et un de ses camarades nommé G..., travaillant dans le même atelier et logeant à l'hôtel de la Renommée, rue des Trois-Couronnes. à Belleville, il existait une animosité dont la cause première n'a pas été parfaitement définie.

Le fer janvier, à sept heures du matin, Le fer janvier, à sept heures du matin, G... vint à s'introduire sans bruit dans la chambre de Séjournaud, qui était encore au lit et dormait profondément. Il s'approcha de lui et tenta de lui couper la gorge à l'aide d'un rasoir. Eveillée par la douleur, et se voyant inondée de sang, la victime de cette agression ne perdit pas sa présence d'esprit, et saisissant un con-

sa présence d'esprit, et saisissant un cou-teau-poignard placé sous son oreiller, elle en porta un coup violent au meurtrier, qui fut atteint dans le côté droit.

Une lutte affreuse s'engagea alors entre ces deux hommes, armés, l'un d'un rasoir, l'autre d'un poignard, et ruisselant du sang qui coulait de leurs blessures. Ils finirent par rouler ensemble sur le carreau, entralnant avec eux la table de nuit. Les locataires de la maison, attirés par ce bruit et par les cris des combattants, ac-coururent précipitamment, enfoncèrent la bruit et par les cris des combattants, accoururent précipitamment, enfoncèrent la
porte et mirent fin à cette scène odieuse.
Des sergents de ville, qu'on avait avertis,
arrivèrent, et bientôt vint un commissaire
de police.

Après avoir procédé aux constatations,
il a fait transporter à l'hôpital Saint-Louis
les deux blessés, qui avaient reçu les premiers secours, et sur l'état desquels les
médecins n'ont pu encore se prononcer.

— Une pièce d'artillerie en bronze de 36 a fait explosion sur la corvette-école Boniwol, pendant le tir à la cible, dans le port de Cronstadt. Cet accident épouvantable a coûté la vie à 12 matelots qui s'exerçaient au tir; 14 autres ont reçu des blessures plus ou moins graves.

— On annonce que la fabrique de sal-pêtre de Choisy-le-Roi a sauté l'avant-dernière nuit, Les pertes sont évaluées entre 3 et 400,000 francs. Tout était as-

- On écrit de Paris au Nord :

Une restriction vient d'être apporté à la Une restriction vient d'être apporté à la liberté des patineurs. On ne pourra plus patiuer désormais sur le petit lac du bois de Boulogne, à moins d'être membre du Club des Patineurs. Or, en devient membre du dit Club, moyennant versement de vingt franc; mais il faut encore être présenté par un membre du Jockey.

— L'Egypte devient] décidément une grande station d'hivernage pour nos malades. Jadis c'était Nice; mais par ce temps de chemins de fer et d'électricité, Nice est trop près, on va à Blidah en Algérie, ou à

trop près, on va à Blidah en Algérie, ou à Alexandrie, au Caire. Dans queique temps on poussera jusqu'à Calcutta, et un peu plus tard, la mode commandera d'aller à Saïgon ou à Tahîti. — On mande de Barcelone:

— On mande de Barcelone : « Le jugement dans l'affaire Fontanellas a été rendu aujourd'hui. L'accusé a été comdamné à deux ans de travaux forcés. Son défenseur a été blamé. Six témoins ont travaux de faux de faux d'accident. été déclarés coupables de faux témoi-

- On lit dans l'Evening-Star du 3 jan-— On lit dans l'Evening-Star du 3 jan-vier: « Hier au soir, vers sept heures, nne foule cousidérable était assemblée à la porte d'un escalier par lequel on descend pour aller à la salle des concerts de Spring-thorpe, à Dundee. Dans son désir de s'as-surer des places et passionnée pour les exercices équestres, la foule qui était der-rière poussa ceux qui étaient devant. La masse de ces êtras humains devint si compacte qu'elle fut précipitée du haut en bas des escaliers et se trouva étouffée. On en retira dix-neuf cadavres qui furent tous en retira dix-neuf cadavres qui furent tous déposé dans la salle. Sept individus griè-veme ut blessés à l'infirmerie, et c'est un spec, acle navrant que celui des personnes qui viennent reconnaire les connaire fem me a perdu tout à la fois son mari et sa fille, et ce triste évèuement a répandu

- Le froid sévit avec une rigueur excessive en Portugal, et les maisons de Lisbonne étant construites comme si l'été devait être perpétuel, il en résulte que la population soutire beaucoup. Dans ce siècle il n'a neigé à Lisbonne que deux fois, à savoir le 22 février 1813 et le 2 janvier moins du froid qu'a Lisbonho, percau-les habitants adoptent certaines précau-tions et des préparatifs inconnus dans la

- Dernièrement, l'autorité supérieure de Stettia (Prusse) avait annoncé à tous les restaurateurs qu'à partir du 1er jan-vier 1865 il leur sera interdit d'avoir des demoiselles de comptoir, et que, faute de se conformer à cet ordre, on leur retirerait l'autorisation d'exercer leur industrie. On s'imagine aisément quelle émotion-cette mesure dut produire parmi les res-

taurateurs, et surtout parmi les demoi-selles de comptoir. Le lendemain, elles tinrent une réunion; la disscussion fut très animée. Après le rejet de plusieurs propositions, la majorité décida d'adresser une supplique au président supérieur de

On chargea de la rédaction la demoi-selle qui avait montré l'éloquence la plus persuasive, et qui se trouvait être aussi

la plus lettrée. Elle se mit à l'œuvre. La supplique fut approuvée avec acclamation et présentée au président supérieur, qui, craignant sa faiblesse pour le beau sexe, s'excusa de ne pouvoir recevoir la députation féminine, et renvoya la pétition au directeur de la police. Ce magistrat se laissa fléchir aux charmes de l'éloquence et de la beauté des suppliantes, à la condition pourtant, faite aux restaurateurs, qu'aucun

- Une affaire qui ne manque pas d'intérêt, a été évoquée à Londres, devant la Cour des banqueroutes. Un M. Coleman se présentait comme demandeur. Il a paru que parmi ses créanciers était le célèbre Blondin, dont il avait été le trésorier, et qui avait placé jusqu'à 12,000 livres sterl. dans l'entreprise. Quelques-uns des autres créanciers ont essayé de prouver que Blondin était réellement l'associé de Coleman, mais la preuve n'a partie. leman, mais la preuve n'a pu être pro-duite et le danseur de corde a été admis comme créancier.

— On écrit de Stockholm, le 28 décembre: « L'objet des préoccupations du public de notre capitale est en ce moment le terrible accident qui a eu lieu ces jeurs derniers sur notre chemin de fer du Midi. Une locomotive et quatre wagons ont été littéralement broyés par suite de la collision d'un train de voyageurs avec un train de marchandises; plusieurs personnes ont été tuées et d'autres grièvement blessées: en tout seize victimes.

De l'un de ces trains, écroué depuis, et qui se trouvait dans un état de complète ivresse: mais alors la responsabilité ratomberait aussi sur ceux qui ont employé un homme dont ils n'étaient pas entièrement surs.

un homme dont ils n'étaient pas entièrement sûrs.

> Quoi qu'il en soit, une enquête est ouverte, et justice sévère sera faite.

> On doit cette réparation aux victimes de ce déplorable accident et à leurs familles d'abord, et ensuite à l'opinion publique, qui se moutre frritée au plus haut degré. Cette irritation est telle qu'un grand nombre de personnes ont résolu de ne plus souscrire aucune action pour établissement de nouveaux chemins de fer et de ne plus voyager à l'avenir qu'en voiture n traineau. Espérons que cette résolution n'est pas définitive et qu'elle disparatira devant la statistique moderne qui prouve par des chiffres irrécusables que les accidents de victimes que les accidents de victimes que les accidents de chemins de fer. >

de fer. >

— LE TORPEDO. — On a vu récemment un navire confédéré disparaître tout d'un coup, dans la luite acharnée qui se poursuit, par l'effet d'un redoutable engin de guerre maritime.

La machine infernale sous-marine, désignée aux Etats-Unis, sous le nom de torpedo, joue un rôle considérable dans la guerre américaine. Les confédérés ont été les premiers à en faire l'application. Ils en ont hérissé les abords de leurs cités maritimes: Mobile. Galveston, Charleston, Wilmington, qui se trouvent aussi bien défendues par ces invisibles gardiens que par les canons de leurs forts.

Les unionistes se sont, à leur tour, emparés de cette terrible invention, et ils viennent tour récemment (27 octobre 1864), de la mettre en pratique avec succès dans

viennent tout récemment (27 octobre 1864), de la mettre en pratique avec succès dans les eaux de Plymouth, sur le bord de la Caroline du Nord. Cette importante station navale se croyait suffisamment gardée par l'Albemarie, puissant bélier cuirassé. Un torpedo, habilement placé, en a eu raison. Le navire a sombré à la suite de l'explosion, et la ville est tombée entre les mains des fédéraux.

sion, et la ville est tombée entre les mains des fédéraux.

Il n'est donc pas hors de propos de donner la description d'un de ccs expéditifs engins de testruction immergés dans la rade de Mobile.

Un torpedo est une caisse en étain, affectant la forme d'une grande bouilloire de la capacité de 45 à 50 litres, et divisée en deux parties au moyen d'une séparation transversale, la partie inferieure sert de chambre à air; la supérieure, ou la plus étroite, reçoit la charge. Une verge de fer, en contact avec la poudre, est coiffée d'une capsule; le marteau destiné à la faire éclater est fixé à l'extérieur de la caisse d'étain et traverse un ressort en spirale qui le met en mouvement.

Quand le torpedo est immergé, le marteau est dressé et une cheville le maintient dans cette position. A cette cheville est attaché un flotteur au moyen d'une petite corde.

On comprend le reste. Aussitét qu'un

On comprend le reste. Aussitôt qu'un navire touche la corde ou le flotteur, la cheville tombe; le marteau, dégagé, s'abat sur la capsule, l'explosion a lieu et le bâtiment, plus ou moins entamé audessus de la flottaison, coule aussitôt.

le batiment, plus ou moins entamé audessus de la flottaison, coule aussitôt.
C'est, comme on le voit, une fabrication
des plus simples; mais elle a fait d'abord
à la marine fédérale un mal incalculable
et a enseigné la prudence aux plus aventureux capitaines.

« Heureusement pour nous, dit un correspondant du Nord, les anatifes (sorte de
mollusques) s'agglomèrent si vite sur ces
diaboliques instruments, que le jeu du
mateau devient bientôt impossible. D'un
autre côté, l'eau salée corrompt promptement l'enveloppe d'étain et gâte la poudre.
Autrement notre flotte entière serait restée
engloutie dans la rade de Mobile.

Mais l'Américain est industrieux, et
nous ne faisons aucun doute qu'il n'arrive
bientôt à chasser les mollusques et à neutraliser l'effet de l'eau de mer.

- On lit dans l'Once-a-Weck :

Le propriétaire d'une plantation de café, située au Brésil, dans un endroit solitaire avait l'habitude de faire des voyages à Rio, laissant sa femme et ses dix enfants à la merci de ses nègres.

Ceux-ci résolurent de se révolter, et andis que leur mettre était un leur metre était un l

tandis que leur mattre était sur le chemir

de Rio, tous se levèrent, et après avoir massacré le feitor (commandeur), se dirigèrent vers la maison.

Leur mattresse, immédiatement informée de ce soulèvement, se barricada dans son habitation, et aidée de quelques esclaves qui lui étaient restès fidèles, fit une vircoureuse résistance, chargeant et dérigoureuse résistance, chargeant et dé-chargeant les armes de son mari avec une rare énergie. Elle fut enfin accablée par le nombre. Les nègres forcèrent l'entrée de la maison et tuèrent la mère et les en-fants; le plus jeune était à la mamelle. Il fut littéralement déchiré en morceaux par un nègre gigantesque, le chef de ces bri-gands.

La maison fut pillée et livrée aux flam-mes, et lorsque cette horrible nouvelle fut donnée au malheureux mari, il devint

Bons petits noirs !

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.